Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200620-20260423-2026_26-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE BROONS

COMMUNE DE **GOMENE**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 09/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie sous la présidence de Monsieur Mickaël LEVEAU - MAIRE.

Etaient présents :

M. Mickaël LEVEAU MAIRE- ~~Mme Muriel BIHOUÉE~~ – M. Gilles MAUGAIN –Mme Coralie PARMENTIER – M. Gilles LE RAY Adjoints – Mme Françoise BOUCKAERT- M. Jean Claude CHASSEBOEUF- M. Michel HUE – M. ~~Erwan CARISSAN~~ – M. Ronan PICHARD – Mme Marie Laure LE COLLINET – Mme Sophie CRESTAUX – M. Alexandre HERVE – ~~Mme Mélanie GUEHENNEUC~~ – Mme Mathilde HERVE

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	15

Absent excusé : Muriel BIHOUEE- Erwan CARISSAN- Mélanie GUEHENNEUC

Procuration :

Muriel BIHOUEE qui a donné procuration à Mickaël LEVEAU

Erwan CARISSAN qui a donné procuration à Gilles LE RAY

Mélanie GUEHENNEUC qui a donné procuration à Sophie CRESTAUX

Secrétaire de séance : Mr Gilles MAUGAIN

Délibération N° 2026-26

Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

La commune de Gomené a été saisie d'une demande de la trésorerie pour des créances dues et qui sont considérées comme non recouvrables soit parce que les poursuites sont restées sans effet, soit parce les seuils sont inférieurs aux possibilités de poursuite.

Il est donc recommandé de faire annuler ces créances qui datent pour certaines de 2018. Il est proposé à l'assemblée d'admettre les créances non recouvrables pour une somme totale de 440.39€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de valider la liste de :

- Présentation en non-valeurs arrêté au 7 avril 2026- Exercice 2026
- Numéro de liste : 783066072
- Pour un montant de 440.39€

Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire compte tenu de son envoi en Préfecture des Côtes d'Armor le :
Mickaël LEVEAU – MAIRE



Gilles MAUGAIN